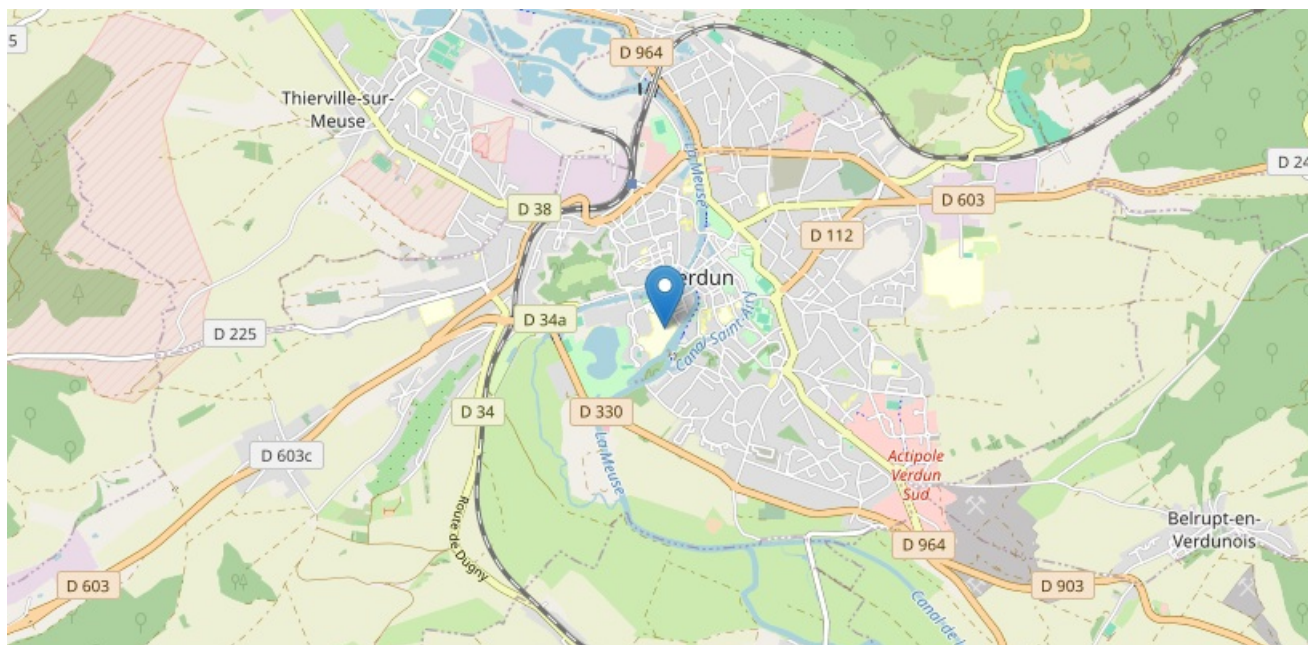


Consultation d'annonce infirmière

Soin de support (INCa)

Public Cible : Adultes

Information et orientation



ADRESSE

Batiment Laennec, 2ième étage 2 rue d'Anthouard
55100 Verdun



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

 IDE Annonce: 03 29 83 84 85

 <https://ght-coeurgrandest.fr/>

poste : 36180



STRUCTURE

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL VERDUN/SAINT MIHIEL
2 rue d'Anthouard
55100 Verdun

Le Centre Hospitalier de Verdun Saint-Mihiel (CHVSM) vous propose après votre consultation d'annonce diagnostic, auprès de votre médecin référent, une consultation d'annonce Infirmière auprès d'un personnel formé.

Il s'agit du temps d'accompagnement soignant du dispositif d'annonce. C'est une prise en charge personnalisée du patient qui se compose de quatre axes principaux : l'écoute, l'information, le soutien et l'orientation.

L'IDE peut assister à la consultation médicale et peut ainsi être présentée au patient et à sa famille. Cependant elle intervient dans un deuxième temps, lors d'une consultation paramédicale.

- Ecouter : ce temps d'écoute offre au patient un moment pour parler de lui, de son entourage, de ses inquiétudes familiales, sociales, professionnelles.
- Encourager : le patient à la reformulation afin d'évaluer les connaissances et son niveau de compréhension, ce qu'il a entendu et compris de sa maladie et de son projet thérapeutique (PPS).
- Repérer : comment il se positionne par rapport à la maladie (refus, stade d'adaptation) et aux répercussions que celle-ci va entraîner sur sa vie familiale et sociale.
- Déceler : les mécanismes de défenses mis en place par le patient face à sa nouvelle situation.
- Evaluer : les ressources du patient et se renseigner sur la possibilité d'un soutien par ses proches.
- Etre attentif : aux réactions non verbales du patient.
- Aider : à formuler ses inquiétudes familiales, sociales... et exprimer ses émotions (colère, peur...).
- Rassurer.
- Répondre : aux différentes questions concernant la prise en charge et le déroulement des soins, les thérapeutiques, les effets secondaires des traitements, le matériel utilisé.
- Informer : de l'existence d'une équipe de soins de supports (assistantes sociales, psychologues...) avec remise d'un document où seront rassemblées les coordonnées des différents professionnels, les lieux et les sources d'informations, les associations de patient.
- Faire un recueil de données : pour repérer les situations personnelles à risque.
- Si les conditions le permettent et selon le désir du patient, lui présenter les locaux où il sera pris en charge.
- Donner : au patient le libre choix d'une nouvelle consultation ou la possibilité de joindre l'IDE par téléphone.
- Faire une évaluation sociale : pour dépister précocement les situations à risque.
- Aborder : les projets de vie du patient.

Les rendez-vous sont à prendre par téléphone, et sera alors fixé l'endroit le plus approprié pour vous rencontrer (en chambre si vous êtes hospitalisé ou dans un bureau attitré).